

*Proposition présentée par les députés :*

*MM. Henri Rappaz, Eric Stauffer, Roger Golay et Sébastien Brunny*

*Date de dépôt : 16 mai 2008*

## **Proposition de motion** **Réintroduisons l'hymne national dans nos écoles**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

à introduire l'obligation de connaître toutes les strophes et de chanter une fois voire deux fois par mois l'hymne national suisse dans toutes les classes primaires et secondaires.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Comme cela se fait déjà ailleurs en Suisse, le Mouvement Citoyens Genevois souhaite voir l'introduction de notre hymne national dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes à l'attachement de notre patrie et également renforcer l'émanation d'une sensibilité en vue de leurs futures responsabilités de citoyens.

Comme vous l'aurez déjà constaté lors des rencontres internationales de football, nos joueurs condamnés à chanter notre hymne font pâle figure quand les images de la télévision en plan serré passent sur des visages figés et gênés par méconnaissance des paroles.

Vu l'obligation lors des naturalisations de connaître nos us et coutumes, voire notre hymne, cette proposition sera une excellente poursuite d'adaptation pour les jeunes demandeurs de naturalisation.

Se remémorer ce chant à la gloire de notre pays ne ferait rien d'autre que s'aligner sur beaucoup de pays voisins fiers de leur appartenance à leur pays.

Au bénéfice des explications qui précèdent, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à faire bon accueil à la présente proposition de motion et à l'envoyer au Conseil d'Etat.